8 Juin 1895

To the Indian Commission
of the Northwest Territories —
Honble E. Dewdney

ARCHIVES PROVINCIALES
EDMONTON, ALBERTA
O.M.I.

A new scheme, proposed to the Indian department, to get new pupils, fit for the St Joseph's Industrial School, at High-River —

Dear Sir,

As you are aware, our school was opened last fall in october - since that time we had an average of twenty boys, till the fine weather of spring came, then they began to be more uneasy and incontrolable and at last left the institution, some by their own will, others taken away by their parents or Guardians - We did our best to prevent these departures, but no use - The usual excuse to go was and is always the same: "We are too much lonesome." During the few months the pupils were at the school, we tried our best, I brought with my own money more than $100, candies and toys, to make them pleased and like the place - In the establishment, every thing is first class, food, clothings, cleaners, rooms, bedding, medecines, all the comfort of civilized countries such institutions - But no avail, we have not succeded to keep our pupils, they all have left for their reserves, except few, who are yet with us - It is a pity because, when willing they are fit to learn any thing, principaly trades — There must be some defect, in the selection of the pupils, therefore the failure of the first essay -

Allow me to mention here what I think to be mistake in the selection of the pupils -

1st They were too big, from 12 to 16 years old, and consequently independent minded, insodient and not wanting at all to depart with the indian fashion. We not succeded yet to make them

EDMONTON ALBERTA
O.M.I.
ARCHIVES PROVINCIALES

to have their hairs cut, which is a great obstacle to cleaness. Then big boys new coming to the school by themselves, even often whitout the Knowledge of their fathers and mothers, so much for the trouble we had with the lates after —

2° It is a great mistake to have no kind of punishment in the institution. It is absurb to dream that such establishment for youth in any country, could work properly, whitout some kind of coaccition and to let the pupils to their own good will — In doing so we thought it was necessary for the beginning, as, if we had punished some boy even very slightly, the whole band would have deserted —

3° It is very damageable for the keeping of the children to let the indians camp round the school, because the inter course demoralize the boys —

Now, Here what I propose for a new selection of pupils for our school —

1° The Ind. Department must at once well understand and put in mind, that among the four tribes of Blackfeet, Bloods, Piegans and Sarcees, no body is willing to depart with the small ones. It is impossible to make them understand that this is for their welfare. The parents will let the big ones go, because they have already no controll over them. Therefore it is advisable to use some way pression and Threatening, and privations of ration &c —

2° Not to take any pupils more than 8 years old, for no reason at all.

3° As the Government is the tutor of these Indians,

and particulars of those one, who are more miserable, it would be very advisable and important to take to the school, the orphans, willing or unwilling —

4th — In charge particularly the indian agents of that business and make them look after the trouble to bring the pupils to the school. These agents ought to be well warned of their responsability to furnish the school with the fit pupils ——

5th — To give some kind of reward to the parents, who have been behaving well, in giving their Children or sometime, when the child is bright and more intelligent, to buy him, if it is necessary

6th — When the pupils desert the school, the principal will inform the agent of the reserve to which the child belongs, and they shall bring him back, willing or not willing, to call for the police, if it is necessary —

7th — Any how, if the Government wants the institution, built at High River, with so much expenses, to be of some use to the indians of this district, they must force them and oblige these people to send there their children —

8th — Moreover, as I have already proposed to the Indian department, I consider as to be a great help, for the first years, to have in the school, few white boys and few half breeds, talking the english language, provided the white boys pay for their board

9th — Also to be allowed to take, on the same footing as the blackfoot Children, few of the Cree indians children, orphans or who belongs to destitude parents, who are wandering about this country.

If the Indian department agree to my proposal I am satisfied that we will succeed to have the proper number of pupils and that we will manage them more easy and with more success ——

June 1885

Permission from saddles bridles &
June 8 1885
No 922 Mr McGirr

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220
Dunbow /2

Duplicata

Copie de la lettre

Saint Albert 29 Septembre 1883.

A l'honorable Sir Hector Langevin

Ministre des travaux publics.

(Privée)

Monsieur le Ministre

Malgré la distance qui nous sépare, c'est encore à votre Honneur que j'ai recours dans mes difficultés avec le Gouvernement, afin d'obtenir votre direction et vos bons conseils. Je ne sais ce qui pousse Mgr Taché des conditions que nous offre le Gouvernement pour les écoles industrielles, mais pour ma part, je les trouve si peu acceptables, que je suis fort tenté de refuser de m'en charger. Une école industrielle réussira peut-être chez les Cris aux conditions qu'on nous propose, mais j'ai tout lieu de croire qu'elle ne réussira pas chez les Pieds-noirs. Accepter une tâche avec la grosse certitude de l'insuccès, après toutes les démarches que j'ai faites pour obtenir que le Gouvernement l'entreprît, et me la confiât, c'est une humiliation à laquelle je ne me sens pas le courage de me décider. Les conditions qu'on nous propose sont telles, que je serais tenté de croire qu'on redoute le succès. Il nous faut prendre tout d'un coup trente garçons de six à quatorze ans; je vous ai dit précédemment ce que je pense au sujet de l'âge; j'ajoute qu'après une expérience de plus de vingt ans, avec les Cris et les Montagnais, incomparablement plus faciles à civiliser que les Pieds-Noirs, nous ne réussissons qu'avec les enfants que nous prenons absolument jeunes. Obliger tout d'un coup trente jeunes Pieds-noirs de six à quatorze ans à un règlement quelconque, autant vaudrait apprivoiser des renards.

je réponds du succès si on me laissait faire et voilà quel serait mon plan: je confierais la marche de l'établissement à un prêtre sur le dévouement et la prudence duquel je puis compter; je lui donnerais des employés secondaires prêtres, religieux ou laïques, suivant qu'il le jugerait à propos. je commencerais par prendre huit ou dix petits garçons de cinq ou six ans, quand ils seraient un peu formés, j'en prendrais de temps en temps deux ou trois, qui subiraient de suite l'influence des anciens. j'arriverais ainsi peu à peu à la trentaine, et même à la centaine si on veut. A quelque distance de la maison des garçons, je voudrais avoir celle des filles que je confierais à des religieuses, dont une serait supérieure, sous la direction cependant du prêtre en charge de l'établissement, je ne leur confierais à elles aussi, que huit ou dix petites filles dans le commencement et j'augmenterais le nombre graduellement, comme pour les petits garçons. je voudrais qu'en outre, les sœurs fussent exclusivement chargées de la cuisine et du linge, ce qui serait pour elles un moyen de former les petites filles aux travaux propres à leur sexe. A ces conditions là, je croirais répondre du succès, avec quelque nation sauvage que ce soit; et je suis au contraire à peu près sûr d'un insuccès complet en suivant le plan que le Gouvernement semble vouloir nous imposer.

Outre les trente petits garçons de six à quatorze ans qu'on nous propose, il faut qu'à part le prêtre directeur, tous les employés de l'établissement soient laïques pour que nos établissements ne puissent pas être l'objet de fanatiques attaques indiens Monkereys. Evidemment M.M. les membres du Gouvernement sont pleins de sollicitude pour nous. je puis les dispenser de tant de peines et les rassurer facilement: j'ai dans mon diocèse trois écoles industrielles, sous la direction exclusive des prêtres et des religieuses, elles font l'admiration des protestants comme des catholiques, et je n'ai jamais entendu dire qu'elles fussent regardées comme des noviciats de religieux ou de religieuses, je m'inquiéterais peu du reste, que de fanatiques ignorants fissent cette supposition, ils seraient suffisamment démentis par les faits; tous les ans quelques uns de nos enfants sortent de nos établissements pour s'engager ou se marier, il ne s'en est pas encore trouvé un seul qui se soit fait prêtre ou religieux. Cette crainte de la part du Gouvernement me fait de la peine et me

paraît être inspirée par l'esprit que manifeste actuellement le Gouvernement Français, je m'abstiens de le qualifier autrement. Ces dispositions et le peu de franchise avec lequel on semble vouloir agir avec moi me fait de la peine et je dois l'avouer me forcent à avoir peu de confiance dans notre Gouvernement, malgré le respect que je porte aux honorables Membres en particulier. J'ai trois écoles industrielles existantes, le Gouvernement ne veut rien faire pour elles. Grâce à votre bienveillante intervention, on m'a promis trente piastres par an pour chaque enfant sauvage de mon établissement de St Albert et cela jusqu'à concurrence de 1500 piastres. Je n'ai pu obtenir cette promesse par écrit, et je sais de plus qu'on n'en a pas prévenu l'agence des sauvages; que j'aille donc maintenant réclamer cette paye, on me rira au nez. Après bien des instances sur la nécessité d'écoles industrielles, on se décide enfin à en faire l'essai, mais on semble prendre à tâche de nous faire des conditions inacceptables, je le répète, on craindrait le succès, on ne ferait pas autrement. On me dira que les conditions sont les mêmes pour les Protestants que pour nous. Je réponds que ce n'est pas absolument vrai, car les Pieds-noirs font parmi les sauvages une classe à part, et enfin puisque nous avons l'avantage d'avoir des religieux et des religieuses, pourquoi ne pas nous laisser libres de les utiliser?

Je prévois encore une autre difficulté que je me permets d'indiquer à votre honneur. Il n'est pas dit que tous les enfants qui fréquenteront une école industrielle catholique soient catholiques et réciproquement. L'école industrielle protestante est pour des sauvages dont la majorité sont catholiques. Je suppose que par le fait que ces enfants fréquentent cette école, ils ne seront pas obligés de renier leur foi, qu'ils seront libres de venir trouver le prêtre catholique ou que celui-ci sera libre d'aller à jours fixés les instruire, autrement ce serait une véritable persécution religieuse contre laquelle je réclamerai de toutes mes forces. Bien entendu que je voudrais la même liberté pour les enfants protestants de nos écoles industrielles.

Dans votre lettre du mois de juillet, vous me disiez, Sir, de m'entendre avec Mgr Taché, malheureusement les communications ne sont pas encore absolument faciles, autrement je me serais immédiatement rendu auprès de sa Grâce; s'entendre par lettres demande du temps, je lui envoie donc ouverte la dite

lettre. La Grâce vous dira si elle partage mes sentiments à son sujet. J'envoie en outre le R.P. Lacombe car bien à obtenir et lui donner toute autorité pour tout règler et prie d'avance Votre Honneur de bien vouloir lui prêter l'appui de vos conseils. Moi je vous avoue que si je le croyais de faire tort aux pauvres Sauvages, je refuserais net et de suite les avances du Gouvernement et je ne puis dire aujourd'hui que je les accepterai. C'est à votre Honneur seul que j'écris pour obtenir dans cette circonstance conseil et direction.

Si vous croyez que pour le plus grand bien, vous deviez regarder cette lettre comme officielle et la communiquer aux autres membres du gouvernement, je vous autorise volontiers à le faire, connaissant votre bienveillance à mon endroit.

Excusez moi Monsieur le Ministre, je sens que je puis être importun.

Je suis avec respect, Sir, de votre Honneur

Le très humble et reconnaissant Serviteur.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

IN YOUR REPLY REFER TO
No. 91883

ALSO TO THE DATE OF THIS LETTER

ADDRESS REPLY TO THE
DEPUTY SUPT GENERAL OF INDIAN AFFAIRS
OTTAWA.

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS, CANADA

OTTAWA 30th November 1893

Rev. Sir

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 20th instant in whcih you state that the St Josephs and other Industrial Institutions carried on by the Catholic Church authorities are suffering loss under the per capita system of payment and asking what you are to do under the circumstances; and in reply I beg to inform you that, if at the expiration of the year the Department upon examination of accounts sees that the school has been conducted economically, it must make a revision as the Department does not desire that any loss should occur; but it was expected that schools would employ officials at less wages and buy the necessary supplies at cheaper rates.

Your obedient servant,

Hayter Reed

Deputy Supt: Genl:
of Indian Affairs.

Rev. A. Lacombe, O.M.I.
St Joseph's Industrial Institute
Dunbow, N.W.T.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

No. 17751.

File No. 10920.

Department of the Interior,

DOMINION LANDS OFFICE,

Calgary, May, 30th, 1895. 189

Sir,

In reply to your letter dated the 28th Inst. No. 111, relating to the South ½ o f Section 36, - To wnship 20 , - Range 27, - West of the 4th Mn. I would inform you that on the 27th of July, 1891, I received instructions from the Commissioner of Dominion Land's to reserve the land in question for the use of Saint Joseph's Industrial School, fo r Hay cutting purpo ses, and I shall not dispose of the land until I hear further on the subject.

I am Sir,

Your obedient Servant;

Agent.

A. Naessens Esq.

Principal, &c.

Saint Joseph's Schoo l.

Dunbow, Alberta. R.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

St Joseph's Indus: School
Dunbow
Janry 27. 86.

My Revd & dear Father Legal.

Acting on the suggestion of Father Claude I send herewith a few instructions relative to the making of the boys clothing.
The suits are to be cut in three sizes, exactly like the sample suits we send - both as to size & shape, with the exception of making the coat collars an inch higher all around, besides lining the coat sleeves and body (not the back) with the Blue check cotton.
Pants to be lined down to the knees, & made in all respects like to the sample.
As we require the suits to be made strong and in First-Class style, the prices have been extended as follows: for the 1st size or small suits 50¢ per suit.
For the 2nd size $1. for 3rd size $1.50.
The Cloth, trimmings &c requisite to make up the clothes are sent in three packages and it would be advisable only to give out one package at a time so that there may be no confusion in the sizes.
It is possible that the Tailoress may require a few yards more of cloth - not having sufficient in one piece - for this reason we send an additional

piece of Cloth from which may be cut whatever is required.

Hoping yourself & Father Tissier are enjoying the best of health & Spirits

I remain

Yours Affect.ly in D. C.

John Little
O. M. I.

P.S.

My dear Father. Legal

Father Claude & I were thinking that it would be very appropriate to get up an address to be presented by one of the cree boys to Fr Superior on his return from the East. If time will permit me I intend to give the address an ornamental appearance and would feel obliged if you will send back by Leo some parchment which you have at the Mission, also 1 yard of satin ribbon (Pink) color If my demands are not too numerous, you might kindly send me a sheet or two of drawing paper, on which I propose to represent the Dial &c of the Guard of Honor of the Sacred Heart. I commenced one some time ago for the school but it is not quite right.

So now Mon Pere – bon soir & priez pour moi

In your reply refer to

No. 1267

Office of the

Commissioner of Indian Affairs,

North-West Territories,

Regina, Novr. 10th 1885

Sir,

With reference to the admission of a limited number of white and half breed children to the Industrial School at High River, I beg to inform you, that the following estimate has been made of the cost to the Department for the maintenance of such:-

For board and lodging	$100	per annum
" clothing	30.	" "
" tuition	25	" "
	$155	" "

This is the sum which the Department considers the parents or guardians of each child should pay.

You will kindly give me your views on the same.

I have the honor to be, Sir,
Your obedient servant
H. Ted Reed
Asst Commissioner

Revd. Pere Lacombe
Calgary

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

Hudson's Bay Company.

LAND DEPARTMENT.

REFERENCE 6

Winnipeg. 5th Oct 1885

Dear Rev Lacombe

I have your letter of the 1st inst. We have not yet received title to sec 26. 21. 2 West of 4th but have agreed to exchange the S. W/4 for another as the Gov: wanted it for an industrial school. A man named Begg applied to the Govt for the S. E/4 - that question is not yet settled. I offered to sell it to him for $5 an acre. With these facts before you let me know what you would like to do, and you may rely upon it we will do all

I can to meet your views.

Believe me

Yours very truly

C. J. Rudd

Rev. Father Lacombe

Calgary

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

L. J. C
M. I.

École industrielle St Joseph
16 juillet 1896
[1896?]

Révérend et cher Père Lestanc

J'ai reçu il y a quelque temps votre bonne lettre. Les enfants auraient eu même répondu aux vœux de leurs parents, du moins la plupart en leur écrivant eux-mêmes, mais tous et toutes ont été plus ou moins arrêtés par la Rougeole qui a régné ici en Souveraine pendant deux semaines. tous et toutes, ont aujourd'hui une santé plus florissante que jamais à l'exception du petit Jean Baptiste d'Antoine Big Head - (Smoky band).

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

A cher enfant était malade avant de venir
et nous à toujours donné bien du soucis
que de fois il nous a fallu nous relever
la nuit à ses cris subits, comme tous
les autres il a eu la Rougeole qui a
fait disparaître une infirmité qu'il avait
ou plutôt en a changé le siège. Autrefois
il avait toujours un ventre démesurément
gros, aujourd'hui qu'il est diminué par
suite de la maladie l'enfant est dans
un état de faiblesse telle que son estomac
ne peut plus rien garder et que ses
jours sont réellement en danger.
Je vous en donne connaissance afin
que vous puissiez informer les parents
Il n'y a pas plus que trois jours que
ces symptômes alarmants se sont déclarés
Le médecin n'en dit rien de bon.
Je serais content de pouvoir vous
écrire plus long, mais une inspection
inattendue me force à laisser la plume

je finis donc, Révérend Père,
en vous saluant ainsi que tout
votre monde et vous priant
de me croire

Votre frère affectionné
en Notre Seigneur et Mr.

E Claude
ou

Aujourd'hui l'Enfant
semble être mieux à
gardé son temps déjeuner
et dîner.

car vous savez comme moi, Mon Père, que faire travailler une Sauvagesse, dans les commencements, est une chose bien dure.

Notre Très Honorée Mère ne nous reviendra de Toledo que le 3 Septembre, et repartira quelques jours plus tard pour la visite des autres Missions des Etats. Vous pouvez penser Mon Père, combien Je voudrais me trouver dans une petite Cabane du Nord; veuillez bien prier pour moi afin que je me résigne à rester dans le tintamarre de la Ville.

En vous priant d'agréer l'hommage de mon profond respect, et de le faire agréer aux Révérends Pères que j'ai l'honneur de connaître,

Je me souscris,

Mon Révérend Père,

Votre humble fille en N.S.

Sr Charlebois Ass^te Gen^le

+

Hôpital Général, Montréal,
21 Août 1884.

Dunbow

Mon Très Révérend Père,

Vu l'absence de notre Très Honorée Mère, J'ai l'honneur d'accuser réception de votre bienveillante lettre en date du 11 Courant, et de vous informer que déja ma Soeur Thiffault est rendue à S. Boniface, où elle n'attend qu'un mot de votre part pour se rendre à Calgarry

Quant à Mademoiselle votre Nièce

d'après une lettre que nous avons lue ici et dans laquelle vous lui disiez de ne pas partir avec ma Sr Thiffault, cette dernière dut se résigner à faire le voyage avec ses deux filles : ce qui fut un véritable sacrifice pour les deux. Mais Mademoiselle Foisy a dû s'embarquer hier le 20, sous la protection des Révérendes Sœurs de Jésus-Marie qui se rendent à Winnipeg. Elles ont obtenu le passage de votre nièce pour moitié prix, la faisant passer comme Postulante.

Nous avons reçu des lettres de ma Sœur Guenette qui, de son côté, a bien hâte d'être à sa nouvelle Mission, ainsi que ma Sœur Ste Geneviève. Pour la quatrième Sœur que Notre Très Honorée vous a promise, comme c'est une Sœur Novice, elle ne pourra partir qu'à l'automne, après sa profession. Dès qu'elle sera à S. Boniface, nous vous en écrirons un mot, afin que vous puissiez régler son départ pour chez les Pieds-Noirs.

Ma Sœur Thiffault, comme je viens de vous le dire, a emmené deux filles avec elle ; une d'elles est jeune mais elle est très capable, et je suis persuadée qu'elles vous seront d'un grand secours pour aider à former les enfants et surtout à faire le ménage, car trois Sœurs ne suffiraient pas seules pour tout l'ouvrage qu'il y a dans une fondation. J'ai donc la confiance que vous en serez satisfait

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS CANADA.

Ottawa March 11th 89

Dear Father Lacombe

I regret extremely that my promise relative to the payment of the $200 for the School should have been so long deferred but the Dept. felt they had not the money until next financial year.

But since my arrival I am pleased to say the Dept. has looked upon the case in my light & now in a few days you may expect a cheque for the full amount of $400 instead of the $200 –

I trust you are well & that your Institution will prosper.

Yours very truly

Hayter Reed

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

LAUDETUR JESUS CHRISTUS
ET
IMMACULATE.

École Industrielle S. Joseph.
11. Décembre 1894.

Mon Révérend et bien cher Père.

Que je suis heureux n'est-ce pas! Depuis longtemps je voulais vous raconter la visite que Vanhaughnet a fait à notre école, puis une chose, puis une autre, je suis arrivé à ce jour dans le flou; et bien vous en a pris puisque vous me recommandiez dans votre dernière lettre de vous écrire les choses de notre école qui vous intéressent toujours, j'aurai plus à vous dire et de meilleures choses.

Peu de temps après la réception de votre lettre, c'était un Dimanche soir à huit heures on vient me signaler l'arrivée d'un Monsieur. Je me rends au salon et me trouve en présence d'un petit vieillard aux favoris blancs et au teint rouge; il décline son nom: Vanhaughnet. — On s'empresse de lui faire bon accueil et fait lui-même bon accueil au souper que S. Cœur lui servit. Après une heure de conversation sur nos affaires je me retire pour aviser aux plans de campagne pour le lendemain.

Le lundi matin je déjeunai seul avec lui, mes ordres étaient déjà donnés, et chacun était à son poste habituel. Après la visite des différentes pièces de la maison on arrive à la salle de

Couture ou deux petites filles étaient occupées à coudre des vêtements sous la direction de la Sr Kelly. De là on passe à la classe, chacune des petites filles donne une preuve satisfaisante de leur progrès et attire un bon petit compliment à Sr S. Thomas. A la cuisine deux petites cuisinières sont occupées à préparer la soupe pour notre visiteur distingué. Il sort enchanté de cette partie de notre école.

Nous nous rendons à la salle des petits garçons où Mr Lauzon ne néglige rien pour faire valoir sa marchandise, tout y a été à merveil. Après cela on se rend à la shop, deux apprentis étaient là, l'un depuis un mois seulement commence à travailler, il blanchi des planches pour le second qui trace, coupe, agence les pièces de bois d'un Window Sash, sous les yeux de Mr. Vankoughnet et ceux du maître charpentier qui fume sa pipe en donnant la dernière main à l'ouvrage fini. Vankoughnet est éblouie il croyait que nous ne faisions que dormir et manger dans cette école.

Je lui fais voir les réparations faites par nos enfants à la root-house qui n'avait pas duré un an, une autre travail de mon monde le réduit, une petite maison dans le genre de la root-house pour l'huile à pétrole etc etc.

On revient au salon, et là je lui dis: "I am sorry, Sir, that you "see only a part of our work, as the farmer is away, bringing "my annual report to the mail at Calgary, for I am afraid I am "the latest to ship it away." but I have a copy of the same "here and also of a letter to your address. Kindly allow me to "submit the whole of it to you." — Mon rapport fait dans le

plan que je vous ai dit la dernière fois, est une page historique trop importante pour que j'aie omis d'en faire une copie pour les archives du Diocèse, il avait 12 pages in folio et renfermait des tables qui montraient dans le détail le travail accompli par nos enfants sous la direction de leur maître. Je lui mis tout cela sous les yeux, puis la lettre que je lui adressais avec mon rapport dans laquelle je tirais les conclusions omises sur le rapport. Lorsqu'il eut tout vu, je le priai de m'excuser et revins quelques minutes plus tard avec un livre avec un livre dans lequel je le priai de lire les détails des tables de mon rapport "that you may be convinced that I do not attempt to blind you, to abuse you, here is, day by day, the detail of the work. —" that is good indeed a-t-il dit, that is very good Mr Claude. I am satisfied with what I have seen of your school, —" but here is an other book that you omitted to show me", — et prenant le livre des visiteurs il écrivit une bonne note à notre endroit. Il repartit avec une excellente idée de notre école, au moins, en apparence. Vous pensez bien que je ne lui ai pas laissé une minute de repos, on n'a pas parlé en l'air, des affaires et des affaires, tout le temps mes affaires.

Je me reprochais presque mon silence vis à vis de vous au sujet de cette visite lorsque la dernière malle est venue mettre fin à mes scrupules. Je constatais que mon rapport, surtout la conclusion que j'en tirais dans une autre lettre officielle à Vankoughnet avait produit son fruit, ayant eu, surtout, la bonne fortune de pouvoir tout corroborer de vive voix et même les étendre un peu. Je lisais dans une lettre donc, que le Député Ministre à son passage à Régina avait ordonné que

l'école, dans laquelle on ne pouvait persuader les pieds noirs d'envoyer leurs enfants, fut ouverte aux Cris. Que le Principal ayant dit qu'il y avait place pour 30 autres enfants, ordre était envoyé aux agents d'Edmonton, Peace Hill, Saddle Lake etc de se remuer pour procurer les dits enfants. Que dites-vous de cela? — Cela ne vaut-il pas la peine de l'annoncer à Monseigneur? puisque vous savez où le joindre, je vous laisse ce soin.

Une autre lettre me dit de faire l'estimé d'une shop de forge que nous ouvrirons au printemps dès que le nombre de nos enfants sera augmenté. Je vais me mettre à ce travail dès après la retraite. Il s'agira ensuite d'avoir les yeux sur quelque bon jeunehomme qualifié pour la situation, et plus le nombre des employés augmente, plus il faut de discipline et d'ordre pour éviter les révolutions de palais dont j'ai fait expérience autrefois.

Fr. Dennehy m'a fait son application que j'ai acceptée évidemment. Nous sommes tous bien, toutes aussi. Je suis toujours content du fr. Auvé. Mais j'ai bien peur qu'il ne persévère pas, il néglige depuis quelque temps la Confession Hebdomadaire, c'est à mon idée un mauvais signe, j'espère que la retraite que nous allons avoir le bonheur de faire en petit comité lui fera du bien. Mais je suis de plus en plus convaincu que cette place-ci n'est pas faite pour des frères à moins qu'ils n'aient d'autres instructions à suivre que celles de l'Evêque ou du Supérieur Général. Nous sommes obligés de rendre trop de comptes au Département voir même de nos heures de travail, pour que nous puissions suivre une règle assez stricte pour les maintenir dans la ferveur et l'esprit de leur vocation, c'est même difficile à un Père, à plus forte raison à un frère qui sent plus

de moins le Courant d'idée des hommes qui l'entourent. Néanmoins le Cher fr. me satisfait pleinement, je ne fais qu'exprimer une appréhension que je souhaite ne jamais voir réalisée.

Que vous dirais-je de Lauzon? Il ne vaut quasi pas la peine qu'on en parle. Ce cher Monsieur aura je pense, bien de la peine de quitter bons amis avec nous autres, il ne peut s'empêcher de nous jeter son fiel à toutes occasions. il fait strictement son devoir, mais aujourd'hui je le connais assez pour dire que ce n'est pas ici sa place. nous allons être bien debarrassés en quelques jours. Des gratias. Ces gens la viennent à peine à la Messe le dimanche depuis un an quel exemple pour nos enfants! - Leur ayant fait annoncer l'avent et les jeûnes et abstinence Ils ont courru à Picard pour lui demander; dites donc, vous dites moi donc quest-ce que c'est que cela les avents. Cela vous donne un sample de leur Catholicité. et à Pâques il lui disait, Oh... je fais mes Pâques c'est bien parcequ'il faut pour garder ma place. C'est un être à deux faces que j'ai hâte de voir dehors.

Je vous quitte maintenant, je vais prêcher à mes franciscaines qui entrent en retraite ce soir.

Croyez-moi, Bien cher Père,

Toujours votre tout dévoué frère et Ami

Claude Ouet

P. S. Priez un peu pour moi pour que je ne me tanne pas trop. Je suis bien embêté parfois. — depuis que j'ai passé par Regina tout va à Merveille..

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS CANADA.

Ottawa, June 23rd, 1891.

My Dear Pere LaCombe,

Referring to your further letters of the 9th instant, dated St. Albert, I may say, re increase to school teachers salaries, that personally I should be very glad to see our teachers get more from the Department than they now receive, but you know the public expenditure must be governed by the revenue, and we have been expending such large sums of money on the Indians in the North West that we have been considered as getting fully, if not more than, our share; besides, to increase the expenditure the finances of the country won't at present permit of it, until we curtail sufficiently in some other direction I'm afraid that this

this matter must remain, at least just now, anyway, as it is. I suppose the Societies under whose auspices many of the teachers are labouring are doing what they can to improve the condition of their workers.

I am glad to hear that you were pleased with the Industrial School at High River, which you visited en route north. You know we are doing all we can to make these Institutions successful, and each year I endeavour to obtain further grants towards enlargement and proper equipment. I wish we could bring the cost down to what you say the Institution you visited in Montana is being managed for per capita.

Yours sincerely,

E. Dewdney

Rev. Pere LaCombe,

Fort McLeod, Alberta.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220